

HUYGHE R., 2005, « Zones et parties : l'hétérogénéité des noms de localisation interne », *Le Français Moderne* 2005-2/2, 184-211.

Résumé

Cet article revient sur certaines propriétés des « noms de localisation interne » [NLI] étudiés notamment par A. Borillo et M. Aurnague (*avant, haut, bord, centre, sommet*, etc.). La question porte principalement sur le type de partition qu'expriment les NLI. Il est souligné que ces noms se caractérisent essentiellement par des traits positionnels, et non par des traits localisateurs. Contrairement à ce qui est ordinairement le cas pour les noms de localisation spatiale, leur complément génitif ne renvoie pas à une cible de localisation, mais à un tout ou à un cadre qu'ils contribuent à configurer (cf. *Pierre est blessé à un endroit > l'endroit de la blessure* vs *Il y a eu un choc à l'avant de la voiture > *l'avant du choc*). L'article distingue différents NLI, selon leur capacité ou non à dénoter d'authentiques parties, i.e. des segments de même nature que le tout de référence (e.g. *(Le coin / ??l'angle) de la table est en bois*).

Zones et parties : l'hétérogénéité des « noms de localisation interne »¹

Richard HUYGHE
Université Lille 3 , UMR 8528 Silex

Les « noms de localisation interne » [Nli], étudiés par Borillo (1988, 1998 : chap. 5, 1999) et Aurnague (1989, 1991, 1996), permettent de cibler une partie d'un objet² pour préciser un site dans une relation de localisation spatiale. Ainsi, dans :

- (1) a. Les sacs sont dans le haut de l'armoire
- b. Le verre est posé sur le bord de la table
- c. Pierre est assis dans le fond de la salle

haut, *bord* et *fond*, en désignant des zones spécifiques, apportent un complément de localisation à *dans l'armoire*, *sur la table* et *dans la salle*.

La question que nous posons ici n'est pas nouvelle : il s'agit de savoir quel type de partition est opéré par les Nli. Différents points de vue ont été avancés, en référence aux travaux de Cruse (1986 : chap. 7) et de Winston & al. (1988), mais ils n'ont jamais été confrontés. Les Nli désignent-ils des parties constituantes d'objets (Aurnague 1991 : 144), des « morceaux », comme le suggère Vieu (1991 : 169), ou des zones topologiques (Borillo 1999) ?

La réponse à cette question n'est pas simple, en raison de l'hétérogénéité sémantique et de l'hybridité référentielle des Nli. Un nom comme *haut* peut ainsi renvoyer à une partie matérielle (*Le haut de l'armoire est en bois*), à une zone de localisation (*Les sacs sont dans le haut de l'armoire*), ou instruire une configuration, sans réelle référence nominale (*Les sacs sont en haut de l'armoire*). On peut se demander quel est le fondement sémantique de ces trois emplois. Il nous semble par ailleurs difficile de traiter de la même façon des noms aussi différents que *avant*, *nord*, *diagonale*, *tête* et *épaisseur* (exemples tirés de la liste des Nli (Borillo 1988 : annexe 1)). Par-delà la question de la partition, nous nous interrogeons donc sur l'ensemble de la signification des Nli, leur rôle localisateur et la pertinence de leur regroupement sous la forme d'une classe lexicale.

Nous nous intéresserons d'abord aux propriétés sémantiques définitionnelles des Nli. Nous verrons ensuite comment interpréter celles-ci en regard des différentes formes de partition. Il nous faudra préciser, au plan ontologique, la différence entre une zone, un morceau et une partie, et commenter la différence entre l'emploi substantif et l'emploi prépositionnel d'un même Nli — en particulier l'emploi avec *à* et *en*. Nous mènerons cette étude avec en filigrane les questions suivantes : qu'est-ce qu'un nom de localisation ? Comment se combinent, logiquement et sémantiquement, la dénotation substantielle du nom et le statut relationnel de la localisation ?

Pour appuyer notre raisonnement, nous comparerons les Nli aux noms de parties fonctionnelles, comme cela a déjà été fait (Borillo 1988, 1999), ainsi qu'aux noms de localisation générale qui, comme *zone*, *endroit* ou *région*, se caractérisent par un sens partitif

¹ Je tiens à remercier Anne-Marie Berthonneau et Danièle Van de Velde pour leurs remarques et suggestions, qui m'ont permis de clarifier le raisonnement présenté ici.

² *Objet* est pris dans un sens large (cf. Borillo 1999, note 2) : il peut se rapporter à toute entité matérielle, mobile ou non. Les « objets » comprennent notamment les choses, qui par leur ancrage au sol, apparaissent comme des « lieux » privilégiés dans l'orientation spatiale (cf. 2.3.2.).

(cf. Huyghe, à paraître). Chemin faisant, nous espérons avancer dans la définition de la notion de lieu, et notamment dans la distinction du lieu et de la position.

1. DÉFINITION DES NLI

D'emblée, les Nli frappent par leur hétérogénéité. La liste des Nli dressée par Borillo comprend en effet des noms aussi divers que *amont, axe, biais, bordure, début, devant, diagonale, fil, gauche, haut, limite, longueur, nord, orée, sein, surface*, etc. En vertu de quel principe peut-on rassembler ces noms ?

1.1. Une classe de noms ou d'usages ?

Tout part de la distinction entre localisation interne et localisation externe. D'après la définition de Borillo (1988 : 5), la localisation interne correspond aux situations où la cible est en contact avec le site ou est à l'intérieur du site. La localisation externe renvoie aux autres cas. La localisation interne est exprimée par les prépositions dites « topologiques » (*à, dans, sur, en, chez*), tandis que la localisation externe est signifiée par des prépositions « projectives ou directionnelles » (*vers, près de, au-dessus de*, etc.). Deux exemples :

- (2) a. Les clés sont sur la table
b. Les clés sont à la maison
- (3) a. Les clés sont près du téléphone
b. Il s'avance vers le bureau

Dans (2), les clés sont dans un rapport de localisation interne avec la table et la maison. Dans (3) en revanche, le rapport cible / site est une localisation externe.

La définition première des Nli, celle qui apparemment justifie leur dénomination, est que les Nli servent à préciser un site dans une relation de localisation interne, comme dans (1) (Borillo 1988 : 6-7). Le « schéma syntaxique » associé aux Nli illustre cette définition. Les Nli peuvent en effet se placer en position de N_1 dans les tournures suivantes (Borillo 1988 : 7 et 1998 : 71) :

- (4) a. N_0 ETRE Prép N_1 de N_2
b. Il y a N_0 Prép N_1 de N_2
c. N_0 V (N_3) Prép N_1 de N_2

La préposition employée doit être topologique, afin de satisfaire à la définition générale de la localisation interne, telle que nous venons de la rappeler.

Ces expressions font des référents des Nli des *localisateurs* internes, c'est-à-dire des sites de localisation interne. Telle qu'elle se présente ici, la localisation interne opère en effet entre le N_0 et le (N_1 de N_2). Aurnague (1991 : 9) résume : « la particularité des Nli (...) est qu'ils permettent de localiser un objet N_0 par rapport à une autre entité qui est une portion d'un objet N_2 et non cet objet dans sa totalité (...). La localisation interne peut donc s'effectuer de manière plus précise ».

La liste des Nli se fonde visiblement sur cette définition. Malgré l'apparente hétérogénéité des Nli, ils entrent quasiment tous³ dans les tournures citées :

- (5) a. On placera le wagon en début de convoi
- b. Il y a eu plusieurs attentats au nord de la ville
- c. L'étiquette est collée dans la largeur de la boîte
- d. Il y a du jeu dans l'axe de la roue
- e. L'araignée a tissé sa toile à la surface de l'eau

Ces formes syntaxiques ne constituent cependant pas un test de l'appartenance à la classe des Nli, car même en les cantonnant à des relations N_1 / N_2 partitives⁴, elles peuvent s'appliquer à des noms qui ne figurent pas parmi les Nli. Ainsi, comme l'observe Borillo elle-même (1988 : 8-10), les noms de parties fonctionnelles, ou « noms de composants » [désormais Ncomp], peuvent entrer dans (4) :

- (6) a. Il y a du verre sur le plancher du salon
- b. Les gants sont dans le tiroir de la commode

Ce type de tournures peut aussi s'appliquer à des non-méronymes, pour peu qu'ils expriment en contexte une partition ou une relation apparentée⁵ :

- (7) a. Les clés sont sur la table de la cuisine
- b. L'oiseau niche dans un arbre de la forêt

Il convient également à certains noms de localisation générale :

- (8) a. La neige s'est amoncelée à un endroit du toit
- b. On poursuit les recherches dans différentes zones de la ville

On remarque ici que la localisation partitive n'est pas le propre des Nli — elle ne suffit donc pas à les définir.

³ Mais pas tous : par exemple, dans *Un incendie s'est déclaré à bâbord* (*à bâbord du bateau), *La chaise est à l'envers* (*à l'envers de la chaise), l'absence de N_2 ne peut pas s'interpréter comme une anaphore (cf. *Il y a eu un choc à l'avant* (de la voiture)). Comme on le voit déjà ici, et comme la suite le confirmera, *bâbord* et *tribord* ne sont pas des méronymes, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas désigner des parties d'objets. *Envers*, pour sa part, peut être directement complété par un nom d'objet, mais pas avec *à* (cf. *l'envers du décor* vs *à l'envers du décor). De même, certains Nli, employés avec *à* ou *en* sans article, se rapportent difficilement à un nom de site sous la forme *Nli de N*, et privilégient l'emploi absolu, adverbial — par exemple, *en profondeur* vs **en profondeur de N*, *en hauteur* vs **en hauteur de N*, *à moitié* vs **à moitié de N*, *en superficie* vs ?? *en superficie de N*.

⁴ La relation en *de* dépassant largement le simple cadre de la relation de partie à tout, bien des SN N_1 de N_2 peuvent entrer dans (4). Par exemple, dans des simples relations de localisation entre le N_1 et le N_2 — dans lesquelles le N_2 désigne un localisé : *L'assassin est retourné sur le lieu du crime*, *Elle a touché son bras à l'endroit de la blessure*, etc. —, mais aussi dans des rapports de possession (*On a dormi dans la voiture de Pierre*), ou de quantification (*On fait fondre le beurre dans un litre de lait*). (4) peut même s'appliquer à des noms abstraits : *Il y a du sadisme dans la vengeance de Pierre*, *Ils se sont penchés sur le cas de Chloé*, etc. Une bonne façon d'exclure tous ces cas est d'adjoindre au schéma de base la condition de la restructuration du groupe prép N_1 de N_2 en deux SP, *prép N₂ prép N₁*, évoquée par Borillo (1988 : 9-10). En effet, cette opération n'est possible que dans des cas de double localisation, i.e. si le N_1 et le N_2 sont tous deux localisateurs du N_0 .

⁵ Voir Kleiber (1997) pour la nature de la relation *table / cuisine*, Cruse (1986 : 176) pour un commentaire du type membre / collection (*arbre / forêt*). Rappelons simplement ici qu'on ne peut pas définir une table et un arbre comme des parties de quelque chose : **Une table est une partie d'une cuisine*, **Un arbre est une partie d'une forêt*.

Cas remarquable, les « noms de localisation externe » [Nle, Borillo 1998 : 78-79] eux-mêmes s'emploient avec des prépositions de localisation interne, entrant ainsi dans le cadre syntaxique assigné aux Nli :

- (9) a. Il habite dans la banlieue de Lille
- b. Il y a plusieurs incendies dans les environs du village
- c. Les soldats campent aux abords de la colline

Les Nle désignant des zones périphériques, la cible peut être localisée à l'intérieur du référent du Nle, tout en étant à l'extérieur du site général, d'où l'identité de structure entre (9) et (4). Ces exemples montrent que la valeur locative des Nli et des Nle, interne ou externe, ne s'évalue pas dans le rapport à la cible mais dans la constitution même du site.

Deux faits confirment cette appréciation. D'une part, les Nli peuvent figurer dans des localisations externes. Autrement dit, les Nli ne contraignent pas l'emploi d'une préposition topologique :

- (10) a. Il y a des éclats de verre autour du pied de la table
- b. Pierre est tout près du bord de la falaise
- c. Les trois hommes se dirigent vers l'entrée du magasin

D'autre part, les noms classés parmi les Nli ne s'emploient pas toujours comme localisateurs :

- (11) a. Le dessus de la boîte est en bois
 - b. L'avant de la voiture a été arraché
 - c. Le nord de la ville a été bombardé
- (12) a. La longueur de cette planche est parfaite
 - b. La superficie de la salle est de 30 m²
 - c. Il reste la moitié d'une pomme

Cessent-ils alors d'être des Nli ? L'intuition varie selon les noms : alors que *avant*, *dessus* et même *nord* nous semblent garder une certaine valeur locative, qu'il faudrait préciser, *longueur*, *superficie* et *moitié* apparaissent comme des Nli « accidentels ».

La définition des Nli comme noms susceptibles de préciser un site dans une relation de localisation interne n'est donc pas suffisante. En se fondant sur une telle définition, on risque de ne construire qu'une classe d'usages, sans vraiment atteindre le sens des unités étudiées. Tout au plus la propension des Nli à jouer le rôle de localisateur est-elle l'effet de caractéristiques sémantiques plus profondes, qui s'expriment vraisemblablement au sein du groupe *Nli de N₂*.

Quel critère sémantique permet à la fois d'entrer dans les constructions de (4) et d'exclure les non Nli rencontrés dans (7)-(10) ? Une précision sera donnée par Aurnague et Borillo, à travers la comparaison des Nli et des noms de parties fonctionnelles.

1.2. Une « auto-localisation » interne ?

Borillo et Aurnague indiquent à plusieurs reprises que les Nli désignent des zones ou des parties découpées sur un tout. Ainsi, d'après Aurnague (1991 : 1), les Nli sont « des éléments lexicaux qui désignent certaines zones spécifiques des entités spatiales (...) et qui

permettent de se référer à des portions d'objets plutôt qu'à des objets dans leur globalité ». Cette définition ne permet de distinguer les Nli des Ncomp et des noms de localisation générale partitifs que si on ajoute que la particularité des Nli est de dénoter une position⁶ (Aurnague 1991 : 6.1.), ce que Borillo (1998 : 68) résume ainsi : « les Nli ont pour fonction de désigner, dans la configuration d'un objet ou d'un lieu, certaines zones plus ou moins bien délimitées, repérables par des traits particuliers de dimension, d'orientation, de position relative ou de forme ».

Les Nli combinent donc traits de partition et traits de position, tandis que, selon la définition de Cruse (1986 : 159) et de Winston & al. (1988 : 421-422), les Ncomp associent partition et fonctionnalité, et les noms comme *endroit* ou *zone*, partition et localisation (Huyghe, à paraître).

1.2.1. *La signification d'une position*

On démontre l'existence du sens positionnel des Nli en pointant la non-pertinence des phrases visant à localiser le référent d'un Nli au sein du tout correspondant (Borillo 1988 : 11). On peut en effet s'interroger sur la place qu'occupent les référents des Ncomp et des noms de localisation générale dans l'ensemble auquel ils appartiennent, car ces noms n'engagent pas de spécification positionnelle :

- (13) a. Où se trouve le dérailleur ? — Dans le moyeu de la roue arrière⁷
 b. Où se trouve l'endroit dont tu me parles ? — Près de Paris

Cette question n'a pas de sens pour les Nli :

- (14) a. ??Où se trouve le haut de l'armoire ? [relativement à l'ensemble de l'armoire]
 b. ??Où se trouve le bord de la table ? [relativement à l'ensemble de la table]
 c. ??Où se trouve le fond du verre ? [relativement à l'ensemble du verre]

De même, l'emploi des Nli avec des adjectifs de localisation interne [Ali] (*central, latéral, supérieur, interne, etc.*) peut mener à des tautologies ou à des contradictions (Borillo 1988 : 13) : **un centre latéral, *un milieu central, *le dessus inférieur, etc.* Cela ne peut s'expliquer que par l'interaction des traits positionnels du Nli et de l'Ali (souvent lui-même dérivé d'un Nli).

Le sens positionnel explique en outre quelques particularités des Nli, comme la sous-détermination du tout sélectionné. Alors que la fonction associée au Ncomp permet de rattacher celui-ci à un objet ou un type d'objets particulier, les traits de position et l'absence de particularités fonctionnelles des Nli ouvrent le champ des tous possibles (Aurnague 1996 : 176) — même si, par ailleurs, certaines conditions de sélection très générales pèsent sur ceux-

⁶ Nous prenons ici *position* dans le sens restreint de repère spécifié dans un cadre donné, et non au sens, plus relatif, de « posture » (cf. *la position occupée dans un espace donné vs être dans une certaine position*). Dans le premier cas, la position s'évalue dans un ensemble donné objectif ; dans le second cas, l'espace de référence est centré sur le localisé lui-même (cf. note 14).

⁷ Certaines parties ont certes une localisation prototypique connue — par exemple, un tronc ou une main, par rapport à l'ensemble de l'arbre ou du bras —, mais il ne s'agit pas d'un trait de sens. Les phrases *Le tronc est à la base de l'arbre, La main est à l'extrémité du bras* pourraient s'énoncer pour décrire la position du tronc et de la main.

ci (cf. *infra*). Alors qu'un tiroir est associé à un meuble, un tronc à un arbre, un guidon à un deux-roues, on n'adjoint pas de tout prototypique à un haut, un dessus, un bord, etc.⁸

La spécification de la position justifie également l'emploi défini des Nli, par contraste avec les noms localisateurs, non spécifiés (*zone, lieu, place*, etc.). On dit en effet *l'avant de la voiture, le fond du verre*, et non **un / *cet avant de la voiture, *un / *ce fond du verre*. La connaissance de la position permet de faire préexister le référent à toute localisation, virtuelle ou effective, et souvent de poser son unicité. Il y a certes parmi les Nli des noms qui désignent des parties non uniques, et qui peuvent donc s'employer avec le démonstratif ou l'indéfini, mais cet indéfini est alors à interprétation forte, alors que pour des noms comme *endroit, zone* ou *lieu*, il est à interprétation faible (selon la distinction établie par Milsark 1977) : *un bord de la table, un angle de la pièce* sont compris comme *un des bords de la table, un des angles de la pièce*, alors qu'*un endroit du village* se paraphrase difficilement par *??un des endroits du village*.

Aurnague (1991 : 6.1.) analyse le sens positionnel des Nli comme un ensemble de traits, regroupés en deux principales tendances sémantiques. La première dépend d'informations « absolues », géométriques ou topologiques — il s'agit par exemple de la position sur l'axe vertical, frontal ou latéral, de la référence à un plan horizontal, de position médiane ou frontière, etc. Elle concerne ce qu'Aurnague appelle les « noms de situation », tels *avant, haut, dessus, devant*. La seconde consiste essentiellement en des traits de forme, de saillie ou d'ouverture, plus qu'en une prédétermination géométrique absolue — même si des traits de dimension peuvent interférer. Elle correspond aux « Nli morphologiques », comme *pointe, face, rebord, entrée*. Ces noms sont indirectement positionnels, car la position de leurs référents dépend de la forme du tout associé. Il est difficile par exemple de prédire la position de la pointe d'un objet par rapport aux axes vertical, horizontal, frontal. La pointe de x ne peut être localisée qu'en présence de x. Cela explique notamment que les noms morphologiques, à l'inverse des noms situationnels, puissent désigner des parties non uniques (Aurnague 1991 : 141). L'information de position n'en est pas moins sémantiquement nécessaire.⁹

Aurnague insiste sur le fait que la morphologie et la situation sont deux pôles sémantiques, entre lesquels on trouve quantité de noms. La plupart des Nli sont en effet difficilement catégorisables soit comme purs noms situationnels, soit comme purs noms morphologiques.

1.2.2. Localisation et inclusion topologique

Les Nli se distinguent des Ncomp par leurs traits de position, ce qui signifie qu'ils détiennent le principe de leur propre localisation. On peut donc penser que les Nli sont « auto-

⁸ Il existe certes des « super-méronymes » (Cruse 1986 : 163), qui sont des termes de base méronymiques pouvant correspondre à différents types de tous, comme *poignée, page* ou *roue*. Il y a toutefois une spécification de ces types — on peut en faire l'inventaire. Il existe également des méronymes superordonnés, tels *fragment, bribe, morceau*, etc. Mais ces noms ne signifiant pas de fonction, ils ne désignent pas à proprement parler des composants.

⁹ On pourrait être tenté de faire des Nli morphologiques une catégorie intermédiaire, entre les noms situationnels et les Ncomp. En effet, il peut sembler plus facile d'associer une fonction à *pointe, fond* ou *base* qu'à *haut, côté* ou *devant*. De plus, les Nli morphologiques désignent plus volontiers des parties propres du tout qui leur est associé : *pointe* et *manche*, par exemple, peuvent sembler relativement proches dans *la pointe du couteau* et *le manche du couteau*. Néanmoins, les Nli morphologiques se rangent résolument du côté des noms de position, pour au moins trois raisons : (i) leur dépendance à l'égard du nom du tout (cf. 1.2.3.), (ii) une certaine genericité dans la sélection de ces tous, et (iii) la possibilité de s'employer avec *à*, préposition qui, parce qu'elle n'induit pas de configuration spécifique et idéalise son argument pour en faire un point-repère spatial, se combine particulièrement bien avec les noms ayant un sens positionnel (cf. 2.3.).

localisateurs », désignant eux-mêmes des cibles de localisation interne — ce qui pourrait justifier leur dénomination, mieux que ne le fait le trait, contingent, de localisateur interne. En effet, dans une phrase comme *les sacs sont dans le haut de l'armoire*, la localisation se fait en deux temps, selon l'ordre syntagmatique : (i) on précise le site en focalisant sur une position, repérée dans la configuration de ce site et (ii) on localise la cible par rapport à ce site précisé. Le Nli serait donc à la fois cible intrinsèque et site extrinsèque.

Il est pourtant difficile d'exprimer le rapport existant entre le référent du Nli et le site par des phrases de localisation :

- (15) a. *L'avant de la voiture est dans la voiture
 b. *Le haut de l'armoire est dans l'armoire
 c. *Le centre de la cible est dans la cible
 d. *Le dessus de la boîte est sur la boîte
 e. *La pointe de la flèche est dans la flèche

On peut expliquer ce fait ainsi : les Nli comme *avant, haut, centre, dessus, pointe* désignent des parties d'objet. En tant que tels, ils supposent une inclusion topologique¹⁰. Or, du point de vue cognitif, l'inclusion topologique est plus puissante que la localisation, car elle implique une sorte de « localisation » interne, par définition stable et nécessaire, c'est-à-dire non soumise au temps. L'expression de la localisation de la partie constituante, définie comme telle, dans le tout, n'est donc pas pertinente :

- (16) a. *Le nez est dans le visage (Vandeloise 1986 : 218)
 b. *Le tronc est dans l'arbre

La non-pertinence ne justifie toutefois pas à elle seule l'agrammaticalité de ces phrases, puisque la définition d'un méronyme comme partie, elle aussi connue et susceptible de non-pertinence, peut être énoncée : *Le nez est une partie du visage, Le tronc est une partie de l'arbre*. Il y a donc, en plus de la non-pertinence, une contradiction sémantique entre l'inclusion topologique et la localisation telle qu'en (15)-(16). Elle tient au fait que *dans* et *sur* localisent des entités étrangères au site, ou présentées comme telles : dans *Le verre est sur la table, Le disque est dans son boîtier*, le verre et la table, le disque et le boîtier, sont par essence deux individus distincts, que la localisation met en rapport, à un moment donné. Il n'y a rien de tel avec l'inclusion topologique, puisque la partie est constitutive de l'individu-tout. L'inclusion topologique sous-tend en effet l'appartenance de la partie au tout.

La localisation s'oppose ainsi à l'inclusion topologique : x n'est pas dans ou sur y s'il en est une partie intégrante, non détachable. Avec l'inclusion, la « cible » est constituante du tout ; dans la localisation, la cible est (présentée comme) étrangère au site. Comme le montre Vandeloise (1996), il n'y a pas d'équivalence logique entre l'inclusion et la relation *être dans*, qui exprime plutôt un « enveloppement » contingent.

On peut certainement, par une opération de l'esprit, présenter une partie comme indépendante du tout, à certaines conditions. Cette opération est possible notamment si la « partie » n'est pas définie comme telle (*La table est dans la cuisine, La France est en Europe*), si elle est facultative et / ou amovible (*Le couvercle est sur le plat, La selle est sur le vélo*), et surtout si au niveau cognitif, elle n'apparaît pas comme un constituant essentiel du tout, pour des traits de saillance ou de fonctionnalité. Il est ainsi plus facile d'envisager un vélo sans selle qu'un arbre sans tronc, et plus facile de présenter la table indépendamment de

¹⁰ Rappelons, à la suite de Vandeloise (1996 : 84), la définition de l'inclusion topologique : « Un ensemble A est inclus dans un ensemble B si tous les éléments de A sont des éléments de B ».

la cuisine, que le nez, du visage¹¹. De la même façon, l'avant de x et le haut de x sont fortement liés à x, par la spécification de leur position. Les présenter comme autonomes alors même qu'ils sont repérés par leur position au sein du tout serait nier leur principe de référence.

La localisation par *dans* ou *sur* n'exclut donc pas la référence à une situation d'inclusion, mais elle présente cette relation comme fondée sur l'indépendance de la cible et du site. Les référents des Nli se caractérisant par une position, ils ne peuvent pas être présentés comme non dépendants du tout, car, comme nous allons le voir, une position s'intègre nécessairement dans une configuration.

Le seul moyen de rendre la localisation de la partie constituante dans le tout pertinente et logiquement compatible avec l'inclusion topologique est de préciser une position, notamment par le recours à un Nli :

- (17) a. Le nez est au milieu du visage
b. Le tronc est à la base de l'arbre
c. Le moteur est à l'avant de la voiture

En effet, en précisant la position, on donne des informations de configuration. Celles-ci peuvent s'appliquer aux parties constituantes sans restriction, car la configuration fait intervenir la structure du tout.

On ne peut évidemment pas construire ce type de phrases avec des Nli en position de sujet, car cela donne lieu à des tautologies :

- (18) a. ??Le bord de la table est au bord de la table
b. ??Le haut de l'armoire est en haut de l'armoire
c. ??Le centre de la cible est au centre de la cible¹²

Les référents des Nli ne sont donc pas, à proprement parler, des cibles de localisation interne. Un nom comme *haut* ne localise pas son référent au sein d'un tout, mais il lui assigne une position spécifique ; en tant que tel, il est fortement dépendant de la configuration du site auquel on l'associe. Corollairement, les Nli ne sont pas compatibles avec n'importe quel tout, car une position spécifiée exige certaines propriétés configurationnelles de la structure qu'elle intègre (Aurnague 1991 : 145sq). Tout objet n'a pas forcément un avant, un fond, un dessus, etc. (**l'avant du clou, *le fond du tapis, *le dessus du fil, ...*).

C'est donc le trait de position qui, en permettant aux Nli de désigner des parties spécifiques, empêche l'expression d'une localisation mettant en rapport le Nli et le nom du

¹¹ Vandeloise (1986 : 19) explique (16) par deux facteurs conjoints : lorsque les frontières du site n'incluent pas strictement les frontières de la cible et lorsque la cible est un constituant du site, la relation entre la cible et le site ne peut pas s'exprimer par *dans*. Selon Vieu (1991 : 214-215), cette hypothèse est contredite par des phrases comme *Le tiroir est dans la commode*, car le tiroir, composant, et la commode, composé, ont des frontières communes. Pour Vieu, (16) s'explique en fait par un principe de contraste : on ne peut détacher « conceptuellement » une partie d'un tout et localiser la partie dans le tout que si le détachement crée un vide, « un nouvel intérieur » — ce qui n'est pas le cas pour le nez et le tronc. Toutefois, cette explication ne convient pas à **Les yeux sont dans la tête*, ni à (15c) par exemple : ôtons les yeux de la tête, la partie centrale de la cible, et on créera bien de nouveaux espaces de localisation. Impossible pourtant d'y localiser les parties « détachées ».

¹² La situation se complique dans le cas des récipients et des contenants typiques. Comme l'observe Aurnague (1996 : 169), bien des Nli, notamment dans leurs emplois prépositionnels, peuvent renvoyer à des zones adjacentes à la partie initialement désignée. *Au fond du verre*, par exemple, décrit un emplacement à l'intérieur du verre. Du coup, le fond du verre n'est pas vraiment au fond du verre ! On rencontre le même genre de paradoxe dans l'interprétation de (15a-b), car *dans l'armoire* et *dans la voiture* renvoient aux parties contenantes de l'armoire et de la voiture (généralement, l'habacle ou le coffre).

site. La position peut servir dans la localisation d'une tierce entité, comme dans (17), mais elle ne se réduit pas elle-même à une cible de localisation, car elle est vue comme constitutive de la structure à laquelle on l'associe.

1.2.3. *Position et configuration*

La relation existant entre une position spécifiée et l'ensemble d'une configuration apparaît aux plans sémantique et syntaxique, dans la dépendance entre le Nli et le nom du tout :

- (19) a. *Ce fond est sale
 b. *J'ai trouvé un haut tout encombré (Borillo 1998 : 74)
- (20) a. Cette poignée est cassée
 b. Il y a une lame qui traîne sur la table
- (21) a. ?Qu'est-ce que c'est, un avant ?
 b. ?Qu'est-ce que c'est, un haut ?
- (22) a. Qu'est-ce que c'est, une poignée ?
 b. Qu'est-ce que c'est, un guidon ?

Comme on le voit dans ces exemples, il est difficile d'associer une référence à *un Nli sans exp.*, alors que cela est possible avec les Ncomp, bien que ceux-ci impliquent la relation à un tout : un avant n'est rien si on ne dit pas de quoi il est l'avant (cf. Aurnague 1996 : 176-177). De façon générale, les Nli dépendent beaucoup plus de leur complément que les Ncomp, qui tirent une certaine autonomie de leurs caractéristiques fonctionnelles. En particulier, les Nli s'emploient plus rarement avec le possessif (Borillo 1999 : 65). De même, l'anaphorisation du complément du nom par *en* est plus difficile avec les Nli qu'avec les Ncomp (??*Le fond en est sale vs La poignée en est cassée*).

Les Nli ont donc un statut nominal particulier. Comme les méronymes, ils sont relationnels, au sens où l'entend Milner (1982 : 28). Ils sont pourtant moins autonomes que les autres noms relationnels, et ont moins d'emplois d'absolus. Leur signification implique en effet une stricte dépendance, contrairement aux autres noms relationnels, dont le sens peut receler une part d'autonomie — comme celle de la fonction pour les méronymes. Pour autant, les référents des Nli ne sont pas abstraits. On peut découper matériellement l'avant d'une voiture, le centre d'une cible, le rebord d'une table, car il y a une sorte de fixation de la partie, une fois celle-ci repérée (en vertu de ses traits de position), de sorte que même en l'absence du tout, le Nli du N reste désignable comme *le Nli du N*. Cela permet des emplois typifiants, de la forme *un Nli de N*, comme *un bas de survêtement, un fond de pantalon, un fond d'artichaut*, ou même *un avant de voiture* (dans une usine). Il n'en reste pas moins qu'*un avant, un centre, un haut, un bas* ne peuvent pas constituer des objets de discours s'ils ne sont pas rattachés à un tout, qu'ils contribuent à configurer, alors qu'*une lame, une roue, un bras* peuvent référer sans complément. Il y a donc un paradoxe entre l'autonomie référentielle de la partie désignée par un Nli et la dépendance impliquée par la signification du Nli¹³. Cette particularité s'explique par le sens de position. Une position n'existe en effet que dans un

¹³ On voit donc ici que la stricte dépendance du contenu sémantique d'un nom ne correspond pas forcément à la dépendance existentielle, c'est-à-dire au contenu abstrait, de sa dénotation.

ensemble structuré donné, c'est-à-dire en tant qu'elle participe à une configuration, d'où la nécessité pour le Nli de se rapporter à un tout, positivement marqué.

Le rapport entre la position et la structure apparaît également si on compare les Nli aux localisateurs généraux partitifs, comme *endroit*. Ces derniers sont en effet plus autonomes ; ils ont des emplois absolus (*Qu'est-ce qu'un endroit ?*, *Cet endroit est charmant*, *Il vit dans un endroit paisible*, par contraste avec (20) et (22)). Ne portant pas de spécification positionnelle, *endroit* peut s'appliquer à des tous non configurés, et notamment à l'ensemble de l'espace : *un endroit* sans expansion peut s'interpréter par défaut comme « un endroit de l'espace ». Corollairement, *endroit* marque une forme d'uniformisation des sites auxquels il s'associe.

Par ailleurs, l'appartenance d'un endroit à un ensemble plus vaste peut être exprimée par une simple localisation. Contrairement à *un / le Nli du N*, *un endroit du N* peut souvent être présenté comme *un endroit sur / dans le N* (cf. *un endroit (du / dans le) jardin* vs *l'avant (de / *dans) la voiture*, *le haut (de / *dans) l'armoire*, *un bord (de / *dans) la table*). À l'inverse de la position, la localisation est donc indifférente à la structure du site.

La dépendance avec le tout explique en partie pourquoi dans *le Nli du N*, N ne peut pas désigner un localisé :

- (23) a. Pierre est blessé à un endroit > l'endroit de la blessure
- b. Des combats ont lieu dans cette zone > la zone des combats

- (24) a. Il y a eu un choc à l'avant de la voiture > *l'avant du choc
- b. Il y a une pomme sur le bord de la table > *le bord de la pomme

En particulier, les événements, susceptibles d'être localisés, ne peuvent pas compléter les Nli (**l'avant de la guerre*, **le dessus du mariage*, **le bord de la cérémonie* vs *le lieu du crime*, *le lieu de la fête*, *la zone des combats*)¹⁴. Les substances le peuvent, mais uniquement en tant qu'elles désignent des tous et non des cibles (*le haut du carton*, *l'arrière de la voiture* vs *la place du carton*, *la place de la voiture*).

Un Nli ne peut donc pas se rapporter directement à une cible, ce qui le distingue des noms de localisation générale. Contrairement aux référents des noms de localisation générale, les référents des Nli préexistent à toute localisation, par la spécification de leur position (cf. *supra*). La visée localisatrice n'est donc pas essentielle à la constitution de leurs référents. Alors que les endroits n'existent qu'en tant que sites potentiels ou actuels (cf. Huyghe, à paraître), les Nli n'apparaissent comme localisateurs que dans leurs emplois prépositionnels.

Au niveau lexical, noms de localisation et noms de position sont donc clairement différenciés : les premiers « convoquent » une cible et / ou un cadre de localisation, tandis que les seconds font nécessairement appel à un tout structuré, ou qu'ils contribuent à structurer. Les rares noms de position qui s'emploient comme localisateurs généraux le peuvent à condition de perdre leurs traits positionnels :

- (25) a. Le coin de la table est pointu
- b. Chloé attend au coin de la rue
- c. C'est un coin tranquille

¹⁴ Il n'y a que quelques exceptions à ce principe, dont *début* et *fin*, qui sont également parmi les rares Nli à pouvoir s'appliquer aux noms de temps (*le début de la cérémonie*, *la fin de la guerre*, *le début de l'année*, *la fin de la journée*).

Dans (25a), *coin* renvoie à une partie matérielle, dans (25b), il précise une localisation, mais dans les deux cas, il signifie une position. Dans (25c) en revanche, *coin* devient un localisateur général et perd sa spécification positionnelle — on notera que l'emploi n'est pas prépositionnel, contrairement à (25b).

Nous avons vu précédemment que la position impliquait une forme de ciblage, mais qu'elle ne constituait pas elle-même une cible de localisation. Nous pouvons ajouter ici que, si la position permet la situation, elle ne se définit pas pour autant comme un simple opérateur de localisation. Certes, comme l'observe Aurnague (1996 : 162), s'appuyant sur la définition de Vandeloise selon laquelle un site est une entité stable connue des interlocuteurs (1986 : 34-36), les Nli sont, en vertu de leurs traits positionnels, d'excellents candidats au rôle de localisateur. Ils marquent ainsi une prédisposition pour le rôle de site, notamment dans leur emploi avec *à*. Toutefois, une position ne se réduit pas à un lieu, car un lieu n'entre pas dans une configuration — ni même nécessairement dans un schéma partitif (**un lieu de Ntout*, par exemple).¹⁵

1.3. Une unité de façade

Des observations qui précèdent, il ressort que les Nli ne se définissent ni par le rôle de site ni par le statut de cible. Les Nli ne sont ni nécessairement localisateurs, ni à proprement parler localisables au sein d'un tout. On peut donc se demander en quoi consiste la « localisation interne » qu'ils sont censés dénoter.

Nous avons vu que les Nli se caractérisent essentiellement par l'association de traits partitifs et de traits de position. Mais cette propriété suffit-elle à unifier l'ensemble des Nli présents dans la liste de Borillo ? On peut en douter, car tous les Nli ne montrent pas la même dépendance à l'égard du tout. Ainsi des noms comme *sommet, façade, frange, fil, nord, paroi, ceinture* s'emploient plus facilement sans complément du nom que *haut, dessus, bord, côté, fond*, etc. Ces Nli « autonomes » indiquent-ils à proprement parler une position ? Sont-ils essentiellement définis comme tels ? Cette question vaut également pour des noms comme *profondeur, moitié, diagonale, naissance, endroit, longueur, superficie*, etc.

De façon générale, bien des noms classés parmi les Nli ne nous semblent pas pouvoir être définis par un sens positionnel. Selon toute vraisemblance, le trait de position permet de former un noyau dur de Nli, constitué autour des pôles situationnel et morphologique. Mais d'autres « Nli » échappent à cette caractérisation. Pour ceux-là, la référence à une position semble déduite de traits non positionnels, comme la direction, la mesure, l'orientation et même la fonction.

¹⁵ *Position* lui-même semble échapper à cette règle, puisqu'en tant que nom générique de position, *i.e.* non spécifié, il peut se rapporter directement à un localisé (*la position de x dans un ensemble donné*), et pas à un tout (**une position du terrain vs une position sur le terrain*). A la différence des Nli, *position* ne peut donc pas désigner une partie orientée d'un tout donné. Cependant, *position* n'est pas un simple localisateur, comme le montre la comparaison avec *place* (qui est sûrement le nom de localisation générale qui s'en rapproche le plus) : **Gare-toi à cette position, *Il occupe une large position, *Je cherche une position pour ce livre, *une position vide, *une position de cinéma*, etc. *Position* décrit en effet la façon dont on est placé, c'est-à-dire qu'il attribue des qualités à la place ou au placement, notamment en mettant en rapport la place avec son environnement. Contrairement à *place*, *position* implique donc une configuration — comparer *une place / une position dans le fauteuil, la place / la position du joueur sur le terrain, la place / la position du livre, une position / une place stratégique*. Ainsi, avec *position*, le placement est évalué (i) « extrinsèquement », relativement à un cadre, un ensemble ou à d'autres positionnés (il a notamment des emplois abstraits : *une position sur la question, se positionner dans un débat*), ou (ii) « intrinsèquement », relativement à une autre façon de se placer, (sens de *posture*). Dans les deux cas, la spatialité de la position repose sur la description d'une configuration, et non sur la simple mise en relation de deux éléments présentés comme indépendants.

2. LA PARTITION SIGNIFIÉE PAR LES NLI

S'il est difficile de caractériser uniformément les Nli par leur sens positionnel, le peut-on grâce au type de partition que ces noms opèrent ? Tous les Nli renvoient-ils au même genre de parties ? Un Nli donné exprime-t-il, à travers tous ses emplois, une seule forme de partition ?

On postule souvent l'unicité du type partitif associé aux Nli, mais sans s'accorder sur celui-ci. Ainsi, Aurnague présente les Nli comme des noms de composants (1991 : 144), alors que Vieu estime qu'ils désignent des « morceaux » (1991 : 169). Pour sa part, Borillo (1999) les assimile au type *zone topologique / objet*.

Nous nous proposons ici d'analyser la différence entre les parties fonctionnelles, les zones et les morceaux, puis d'étudier le statut des Nli en regard de ces différentes formes de partition.

2.1. Parties, morceaux et zones : congruence ontologique et connotation localisatrice

Alors que Cruse (1986 : 7.1.) définit la méronomie en la restreignant aux noms de parties fonctionnelles¹⁶, Winston & al. (1988) étendent la partition à d'autres types de relations, dont le rapport *zone / région (place / area)*.

La catégorie *place / area* (Winston & al. 1987 : 426), interprétée comme « lieu / région » (Vieu 1991) ou « zone topologique / objet » (Borillo 1999), est définie comme homéomère et non fonctionnelle. Les exemples de ce type donnés par Winston & al. sont les couples *Everglades / Floride, oasis / désert* et *ligne de fond / court de tennis*. Comme l'observe à juste titre Vieu (1991 : 165), certaines de ces paires mettent en jeu la fonction de la partie, et se rapprochent donc du type *composant / assemblage*. En outre, on peut douter de leur homéométrie — l'oasis est-elle vraiment de même nature que le désert ? — et s'interroger sur le degré de précision ontologique requis pour évaluer celle-ci¹⁷. Vieu note également que l'expression N_1 de N_2 ne convient pas aux exemples donnés par Winston & al. On ne dit pas en effet **les Everglades de la Floride, *l'oasis du désert, *la France de l'Europe* — ce qui constitue une différence notable avec les Nli.

Etant donné l'écart entre la définition du rapport *zone / région* et ses exemples-types, on peut se demander en quoi consiste au juste cette relation. Nous proposons ici une définition de la « zone » qui correspond à l'emploi courant que nous faisons du nom *zone*. Généralement, *zone* désigne une partie vue sous l'angle spatial, c'est-à-dire en tant que portion d'espace et / ou opérateur de localisation. En effet, *zone* fait souvent abstraction des propriétés matérielles de ses référents :

- (26) a. Cette partie de l'écran est en plastique
b. Il y a une partie du toit qui est en ardoise
c. Cette partie de la table est en bois

¹⁶ Cruse distingue les parties des morceaux (« parts » vs « pieces ») sur la base de la fonctionnalité et de l'autonomie des parties. Si cette distinction, fondée sur le contraste sémantique entre les deux noms, est pertinente, on peut se demander s'il faut pour autant exclure les morceaux de l'ensemble des relations de partie-tout. Le terme *partie* lui-même n'implique pas qu'à son référent corresponde une fonction et une prédélimitation : *Divisez la pâte en deux parties égales, Une partie du mur s'est effondrée*.

¹⁷ L'oasis et le désert, la ligne de fond du court et l'ensemble du court, sont de même nature si on les considère uniquement en tant que lieux, en vertu de leur ancrage au sol. Mais on fait alors abstraction de leurs propriétés structurelles. Une telle « homéométrie » suppose un degré de précision ontologique grossier, correspondant plutôt à celui de la congruence ontologique (cf. *infra*).

- (27) a. *Cette zone de l'écran est en plastique
 b. *Il y a une zone du toit qui est en ardoise
 c. *Cette zone de la table est en bois

Il est en effet difficile de caractériser une zone par une essence matérielle, ou de lui associer un prédicat matériel :

- (28) a. Cette partie de l'écran est rayée
 b. Une partie du toit s'est effondrée
- (29) a. ??Cette zone de l'écran est rayée
 b. *Une zone du toit s'est effondrée

De la même façon, s'il est permis de parler d'une partie solide / robuste / fragile, on n'aura pas *une zone (solide / robuste / fragile).

En tant que parties non matérielles, les zones ne sont pas non plus détachables : on ne peut pas manger une « zone » d'un gâteau, on ne peut pas casser une « zone » de l'écran et la jeter à travers la pièce, un morceau de tissu n'est pas une « zone » de tissu et quand *découper une partie* peut signifier la détacher, *découper une zone* n'est jamais que la délimiter.

Notons encore qu'une zone entre difficilement dans la composition d'un tout matériel :

- (30) a. ?Un objet se compose de différentes zones
 b. ?Un corps se compose de différentes zones

Comme le montre Tamba (1994 : 77-78), *se composer de* présente le tout comme résultant de l'assemblage des parties. Or ce n'est pas ici la nature du sujet (corps / objet) qui bloque une telle interprétation : les deux phrases fonctionnent si l'on remplace *zone* par *partie*. La raison en est que, *zone* ne désignant que des « parties » spatiales, vues sous l'angle de la puissance localisatrice, les différentes zones d'une entité donnée ne la constituent pas.¹⁸

Zone s'apparente ainsi à *endroit*, également partitif (*un endroit de la table / de la salle / du corps*) et rétif à l'autonomie matérielle :

- (31) a. ??Cet endroit du rideau est (en velours / déchiré)
 b. ??Il y a un endroit du toit qui est en ardoise
 c. *Un endroit du mur s'est effondré
 d. *Un corps se compose de différents endroits¹⁹

¹⁸ Nous ne prétendons pas que la métonymie *espace de localisation* > *partie matérielle* soit impossible : *Cette zone de la ville est en construction, Cette zone a été détruite pendant les bombardements, Différentes zones du cerveau ont été touchées* sont acceptables. Mais alors il faut bien y voir une métonymie, car on ne peut expliquer (27)-(31) si on pose la congruence ontologique dès l'origine sémantique de *zone*. En comparaison, la dénotation de *partie*, ontologiquement transparente, respecte l'essence du tout, que celui-ci soit ou non une entité physique : une partie du mur / du problème est du même type ontologique que l'ensemble du mur / du problème.

¹⁹ La différence entre *zone* et *endroit* tient notamment à la description de l'étendue spatiale. Alors que *zone* renvoie volontiers à une portion d'espace, *endroit* privilégie une idéalisation ponctuelle de son référent — comparer *une zone de deux hectares / ??un endroit de deux hectares, toute la zone / ??tout l'endroit, une zone étendue / ??un endroit étendu, en pleine zone / ??en plein endroit*, etc. De plus, l'emploi avec *à* n'est possible qu'avec *endroit* (*Le toit a été arraché à un endroit / *dans une zone ; Le rideau est déchiré à plusieurs endroits / *dans plusieurs zones*). On peut y voir une différence entre le sens de « portion d'espace » et celui de pur « localisateur ». En effet, alors qu'*endroit* représente plutôt un repère ponctuel, dont l'apparition est souvent justifiée par la nécessité de localiser des procès ou des états — dans *Le rideau est déchiré à un endroit*, l'endroit n'existe qu'en vertu de la déchirure —, *zone* s'appuie plus volontiers sur une partition spatiale objective. Ainsi, l'alternance *de / dans* est moins aisée pour *zone* que pour *endroit* (cf. *un endroit (du / dans le) jardin* vs *une zone (de / ?dans) la ville, une zone (du / ?dans) le cerveau*), et *zone* se combine plus facilement avec des Ali : *??un*

Avec *zone* et *endroit*, on est à la limite de la partition au sens strict, puisque la « partie » n'est pas systématiquement de la même essence ontologique que le tout. La partition suppose en effet la congruence ontologique, comme le souligne Kleiber : « seul un élément qui est du même type ontologique que l'objet est considéré comme une véritable partie de l'objet » (Kleiber 1999 : 89)²⁰. L'homéométrie supposée des zones, qui implique la congruence, n'est vérifiée que si on considère les touts eux-mêmes comme des zones (cf. Vieu 1991 : 165). Cela peut éventuellement être le cas pour les territoires (région / pays, pays / continent), à les considérer comme des portions d'espace. On a alors affaire au type *zone / région*, qui s'apparente à une relation de morceau / tout (Cruse 1986 : 172-173). En revanche, dès que le tout est matériel, il y a déviance ontologique ; le type *zone topologique / objet matériel* n'est donc pas congruent²¹, et *a fortiori*, anhoméomère. Dans ce dernier cas, l'opération de « partition » effectuée par *zone* ou *endroit* se réduit à un *focus* : dans un tout étendu donné, on se concentre sur tel élément plutôt que tel autre. La partition prend alors la forme d'une abstraction.

Il nous semble donc difficile de considérer l'existence d'un type partitif *zone / tout*. S'il y a des noms voués à la dénotation de zones, on peut en effet douter de leur « partitivité ». Il paraît plus judicieux de considérer le rapport *morceau / tout*, comme le fait Vieu, pour rendre compte des portions de territoire, des portions d'objet sans prédécoupage fonctionnel, et des méronymes superordonnés, comme *bribes, fragment, éclat, tranche, pan*, etc. On définit ainsi un morceau comme une partie non fonctionnelle, ontologiquement congruente. En effet, les morceaux ne sont pas prédécoupés et n'apparaissent pas comme des composants (**Une assiette se compose de différents morceaux*), mais ils respectent la matérialité de leur tout (*Ce morceau est cassé, Ce morceau est en bois*). On peut même remarquer que, bien qu'il puisse dénoter une partie non matérielle congruente (*un morceau de musique*), *morceau* se distingue de *partie* par une certaine prédilection pour le registre matériel — *morceau* peut être directement modifié par des noms de matière (*un morceau de plastique, un morceau de verre*). En raison de la congruence associée à *morceau*, cette prédilection se transmet souvent au tout sélectionné (**un morceau de mon temps, *un morceau du procès*).

Précisons enfin que, bien qu'un morceau soit souvent le résultat d'une opération de découpage matériel, nous définissons *morceau* comme une partie non fonctionnelle, non prédélimitée, mais dont l'apparition ne résulte pas forcément d'un découpage concret. Cette remarque vaut en particulier pour les référents matériels des Nli, qui préexistent à tout découpage matériel, et que l'on peut néanmoins classer parmi les morceaux.

endroit périphérique / interne / latéral vs *une zone périphérique / interne / latérale*. De plus, il est parfois difficile de mettre en relation une zone et son cadre spatial par l'expression *zone du N* (*dans cette zone / ?dans cette zone de la fac* vs *à cet endroit / à cet endroit de la fac*), ce qui témoigne d'une plus grande autonomie référentielle, et sans doute d'une identité propre plus marquée, que dans le cas d'*endroit*. Nous faisons donc ici l'hypothèse d'un espace à double facette, entre (i) un espace-substance, intégrant notamment ce que nous désignons comme « le vide », l'étendue, et (ii) un espace relationnel, bâti autour de prédicats, et constitué de relations établies entre les objets, voire entre objets et actions. Alors que *zone* mobiliserait les deux facettes (*une zone étendue, une zone centrale* et *une zone de combats, une zone non fumeur*), *endroit* se polariserait plutôt sur l'aspect relationnel, en particulier dans la localisation de procès et d'états.

²⁰ Cruse (2000 : 155) pose le même principe, mais pour les relations de partie-tout « prototypiques », sous-entendant que la partition tolère une certaine distorsion ontologique entre la partie et le tout.

²¹ Borillo relève également l'hybridité associée au type *zone*, « qui conjugue partition et localisation spatiale » (1999 : 54). Cependant, chez Borillo, la démarche est l'inverse de celle menée ici, puisqu'elle postule que les zones sont représentées par les Nli. Les caractéristiques du type *zone / objet* sont ainsi déduites de celles des Nli — en particulier, les zones héritent des propriétés matérielles des référents des Nli, d'où l'amalgame des zones et des parties, des zones et des morceaux. Comme nous le verrons dans la suite, cela ne permet pas de rendre compte des disparités référentielles existant entre les Nli, et conduit à des apories dans leur caractérisation sémantique.

2.2. Nli et congruence ontologique

Pour savoir si les Nli désignent des parties, des morceaux ou des zones, il faut s'interroger sur la congruence ontologique de leurs référents.

Comme nous l'avons vu précédemment, la plupart des Nli se distinguent des composants par leur non-fonctionnalité. Ce ne sont donc pas des méronymes au sens strict. Ils entrent d'ailleurs difficilement dans des compositions :

- (32) a. ??Une armoire se compose, entre autres, d'un haut et d'un bas
- b. ??Une table se compose, entre autres, de bords et d'un centre
- c. ??Un manteau se compose, entre autres, d'un endroit et d'un envers

On a le plus grand mal à mettre sur le même plan les parties fonctionnelles, constitutives d'un tout, et les référents des Nli : ??*Une armoire se compose d'un haut, d'un bas, d'étagères, etc.* et ??*Un vélo se compose d'un cadre, de roues, d'un avant, d'un arrière, etc.* sont pour le moins étranges.

Exclut-on pour autant la matérialité des parties désignées par les Nli ? Sur ce point, les Nli divergent. Associés à des touts matériels, certains désignent à leur tour des parties matérielles, d'autres non. Ainsi, tous ne peuvent pas être sujets de *être en Nmatière* :

- (33) a. Le fond de la bouteille est en aluminium
 - b. Le coin de la table est en métal
 - c. L'intérieur de la boîte est en velours
-
- (34) a. *La superficie du mur est en plâtre
 - b. * La gauche de la table est en fer
 - c. *La périphérie de l'objet est en bois

Tous ne peuvent pas recevoir un attribut matériel :

- (35) a. L'avant de la voiture est cabossé
 - b. Le bord du verre est ébréché
 - c. Le pourtour du vêtement est déchiré
-
- (36) a. *La hauteur du mur est fissurée
 - b. *La limite de la route est défoncée
 - c. *La circonférence de la pièce est rouillée

Certains Nli en particulier peuvent référer à des parties détachables ou facultatives (*Ce puits n'a pas de fond, L'avant du camion a été arraché*), alors que pour d'autres, la séparation matérielle est impossible (**La longueur de la table a été arrachée, *L'envers du tissu s'est détaché*).

Notons encore que seuls les référents de certains Nli peuvent être vus eux-mêmes comme des composés :

- (37) a. Le haut de l'armoire se compose de trois planches clouées ensemble
 - b. L'avant de la voiture se compose des phares, du pare-choc, de la calandre, etc.
-
- (38) a. *Le périmètre de la ville se compose de quelques immeubles et d'un boulevard périphérique
 - b. *Le milieu de la chaussée se compose de pavés

On constate donc ici l'hétérogénéité des Nli quant à la référence matérielle et la congruence ontologique. Certains Nli, comme *haut, avant, dessus, pointe, bout*, congruents et non fonctionnels, dénotent des morceaux, mais cette caractérisation ne convient pas à tous les Nli (*longueur, gauche, superficie, limite, milieu*, etc.).

Le fait que certains Nli renvoient à des parties matérielles montre que tous les Nli ne se cantonnent pas à la dénotation de « pures » zones. Pour autant, les Nli non congruents ne désignent pas forcément des zones — encore faut-il que ces noms aient une référence spatiale.

La possibilité pour les Nli de « désigner des lieux en même temps que des parties matérielles d'objets » (Borillo 1999 : 72) ne concerne donc pas tous les Nli. Et l'assertion selon laquelle « pour un Nli, la congruence ontologique est probablement plus faible » que pour un Ncomp (Borillo 1999 : 73) n'est pas vraie de tous les Nli. Il faut préciser que certains noms s'emploient essentiellement, en tant que Nli, dans la dénotation de zones de localisation tandis que d'autres sont susceptibles de la double référence, spatiale et matérielle.

2.3. La précatégorisation comme lieu

Que certains Nli puissent désigner des parties matérielles fait douter de leur précatégorisation comme noms de lieux. De façon générale, les lieux se distinguent des entités matérielles, comme nous l'avons vu pour les zones et les endroits²². Tous les noms classés parmi les Nli peuvent certes servir de localisateurs, notamment dans leurs emplois prépositionnels. Mais se distinguent-ils en cela des méronymes classiques ? Plus généralement, tout nom concret ne renvoie-t-il pas à un lieu dès lors qu'on lui attribue le rôle de site ?

2.3.1. L'emploi avec à

L'idée d'une catégorisation des Nli comme noms de lieux s'appuie essentiellement sur leur emploi avec *à* et *en*, et l'idée, tirée de Vandeloise (1988), que les emplois spatiaux de *à* se combinent avec un nom désignant un lieu (Aurnague 1996 : 162-168). Borillo note ainsi que « certains facteurs inclinent à penser qu'il faut plutôt catégoriser ces noms [les Nli] comme des lieux, l'argument le plus fort étant le fait qu'ils acceptent de se construire dans un syntagme prépositionnel avec *à* ou *en*, construction tout à fait courante pour les noms désignant des lieux mais pas pour les noms d'objet » (1998 : 5). On observe en effet que, contrairement aux Ncomp, les Nli, dans leurs emplois localisateurs, s'emploient de façon privilégiée avec *à*, et dans une moindre mesure *en*²³ (Aurnague 1991 : chap. 7) — même si ce n'est pas le cas pour tous les Nli : **à l'axe de la roue, *à la face du cube, *au périmètre de la ville, *à la longueur de la table*, etc.

Pour Aurnague et Vandeloise, un lieu est une entité dont la position est connue dans un univers de discours donné, qui peut ainsi servir de site dans une relation de localisation.

²² A l'instar de *zone* et *endroit, lieu, place, espace, région*, n'ont pas de signification matérielle, c'est-à-dire qu'ils ne décrivent pas la matérialité des réalités qu'ils désignent : **un lieu en briques, *un lieu au toit d'ardoise, *une place en cuir, *un espace en béton*, etc.

²³ Les rapports entre *à* et *en* sont complexes, car leurs significations respectives peuvent converger (*à pied / en voiture*) ou diverger (*être en prison / être à la prison*), dans un jeu sémantique autour de la fonctionnalité, de l'activité et de la localisation. L'absence d'article, nécessaire avec *en*, tend notamment à typifier l'argument de la préposition. *À* et *en* sont à rapprocher ici car elles se prêtent volontiers à la formation de locutions prépositionnelles avec les Nli (*en haut de, en bas de, à côté de, au-dessus de*, etc.).

Bien que l'on puisse se demander si tout lieu consiste en une position connue²⁴, on peut effectivement expliquer la compatibilité des Nli avec *à* par leurs traits positionnels (Borillo 1999 : 71). La position confère notamment au site son aspect statique. De plus, le sens positionnel des Nli permet de viser leurs référents comme des points-repères, ce qui satisfait aux contraintes sémantiques imposées par *à*. *À* présente en effet le site comme ponctuel, au sens où les différentes parties du site, sa configuration, son étendue et ses particularités internes sont ignorées. Le seul contraste référentiel activé par *à* est celui existant entre le site et le reste de l'espace. Il s'agit d'une localisation rudimentaire, de nature « binaire » : la mise en relation de la cible et du site est simplement posée par *X est à Y*, et niée par *X n'est pas à Y*, sans plus d'informations sur la spécificité de cette relation. *À* marque ainsi une certaine idéalisation du site, et cette idéalisation est permise, pour les Nli, par le trait de position. Celui-ci justifie d'ailleurs l'emploi défini des Nli (cf. *supra*), préconisé par *à*.

À se distingue donc de *dans*, *sur*, *chez* (et évidemment de *près de*, *vers*, *au-dessus de*, *à gauche de*, etc.), en ce qu'elle n'indique pas de spécification locative. Incolore, sans emplois absolus, *à* constitue une base relativement neutre, disponible pour la formation de prépositions complexes. Elle peut être complétée par un nom de position, précisant une configuration, sans contradiction (vs **sur le dessous*, **sur le début*, **dans l'extérieur*) ni redondance (vs *?dans l'intérieur*). La position étant relationnelle, *i.e.* convoquant un cadre configuré, la structure *à / en + Nli* peut devenir une locution prépositionnelle, comme le montre Borillo (1992). *À* donne l'instruction de la relation cible / site et le Nli permet de spécifier cette relation, le complément « tout » du Nli devenant alors l'argument « site » de la locution construite.

On démontre qu'on a affaire à une préposition, c'est-à-dire à l'effacement des propriétés substantives du nom, par le fait que le Nli employé avec *à* ou *en* ne peut pas être pronominalisé :

- (39) a. Mon ami attendait à la porte du cinéma, moi à celle du restaurant
 b. *Mon ami attendait à l'intérieur du cinéma, moi à celui du restaurant (Borillo 1992 : 181)

On ne peut pas non plus modifier le Nli qui apparaît dans une locution prépositionnelle, comme le montre Aurnague (1996 : 182), en comparant **au bord rouge / métallique / fendu du cadre* et *sur le bord rouge / fendu / métallique du cadre*. Avec *à / en*, le Nli ne réfère plus, à proprement parler, il ne donne que l'instruction d'une configuration. *A fortiori*, il perd sa dénotation matérielle.

On peut donc voir trois niveaux d'actualisation du sens des noms de position :

- (i) Le nom de position renvoie à une partie matérielle : *Le bord de la table est en bois / fendu*
- (ii) Le nom de position s'emploie comme localisateur (notamment avec *dans* et *sur*) : *Le verre est sur le bord de la table*. La congruence ontologique n'est pas exigée.
- (iii) Le nom de position donne une instruction de configuration dans une locution prépositionnelle (avec *à / en*) : *Le verre est au bord de la table*

²⁴ Cf. *Ces documents sont conservés dans un lieu tenu secret, Je cherche une bonne place, Le rideau est déchiré à un endroit*, où l'endroit est repéré par la déchirure — on notera que *à* s'emploie ici avec l'article indéfini. La sous-détermination de noms comme *lieu*, *place* et *endroit* permet de ne pas fixer la position de leurs référents, ce qui ne les empêche pas pour autant de jouer le rôle de... lieu ! Comme nous l'avons vu en 1.2.3., un lieu ne se définit pas comme une position, il faut distinguer les deux notions.

Sémantiquement, les traits de position peuvent donc être référentiels ou instructionnels. Pour les Nli, le passage de la référence matérielle au rôle de localisateur s'achève dans l'emploi avec *à*, lorsqu'on passe du substantif à la préposition.

L'hypothèse présentée ici est très schématique. Il faudrait expliquer pourquoi tous les Nli ne s'emploient pas avec *à*, et déterminer si tous les noms de position ont les trois emplois cités.

2.3.2. *La notion de lieu*

Les Nli se construisent avec *à* grâce à leurs traits positionnels. Il ne semble donc pas utile de supposer une catégorisation des Nli comme noms de lieux, ce d'autant moins que l'emploi avec *à* ne paraît pas être un test fiable du sens de lieu. En particulier, la distinction des lieux et des objets semble insuffisante pour expliquer les emplois spatiaux statiques de *à*. D'une part, les noms dénotant des « lieux » courants ne s'emploient pas tous avec *être à* : *être à la maison* vs **être à l'immeuble*, **être à la vallée*, **être au désert*, **être à la plaine*, **être à la route*, **être à la chambre*, etc. D'autre part, bien des noms d'objets peuvent être précédés de *à*, pour peu qu'on leur associe une fonction ou une activité (cf. Vandeloise 1988) : *être au tableau*, *être au volant*, etc. — explication qui, il est vrai, ne convient pas à *être à* + Nli.

De façon très générale, un lieu est une chose vue comme un localisateur actuel ou potentiel. Tout objet est un lieu dès lors qu'il est présenté comme site, fût-il virtuel. La désignation comme lieu consiste donc en une connotation localisatrice, faisant abstraction de bien des propriétés substantielles de la réalité. Désigner une chose comme un lieu, c'est la considérer dans son aptitude à localiser, et non décrire son essence ontologique.

Il y a un ensemble particulier de choses que l'on appelle *les lieux*, qui regroupe les territoires, les villes, les habitations et leurs parties, les forêts, les plaines, etc. Il s'agit de repères privilégiés car ils sont fixes dans le référentiel terrestre, comme le montre Van de Velde (2000 : 37-38), s'appuyant sur Husserl (1934). Ne se mouvant pas, ces lieux à échelle humaine, à cible générique, constituent en effet le cadre premier de l'ensemble des activités humaines.

Cette classe restreinte de lieux ne rassemble cependant pas l'ensemble des choses que l'on peut désigner comme lieux — par exemple, une armoire est un « lieu de rangement ». Par ailleurs, la distinction entre objet et site est possible même pour les lieux terrestres (*une maison en briques* vs *aller à la maison*, *une forêt dense* vs *la forêt où nous nous promenons*, *un fleuve pollué* vs *le fleuve dans lequel je me suis baigné*). Or le nom *lieu*, les désignant, ne reprend pas leurs caractéristiques objectives (*un immeuble de trente mètres de haut* vs **un lieu de trente mètres de haut*, *un désert de sable* vs **un lieu de sable*). Il pointe plutôt la relation établie entre cet objet et la localisation d'un procès ou d'une activité (cf. Franckel 1993 : 215-216), comme on le voit dans *le lieu de la réunion*, *le lieu du crime*, *le lieu de la fête* et dans *un lieu de culte* (vs **un bâtiment de culte*), *un lieu de travail* (vs **un immeuble de travail*), *un lieu de passage* (vs **une allée de passage*).²⁵

²⁵ La définition des lieux comme « entités matérielles auxquelles sont associées des portions d'espace, entités dont la position serait fixe et spécifiée dans le cadre de référence pris en considération (cadre de référence terrestre pour les lieux géographiques, ou entité-tout pour les Nli) » (Aurnague 1996 : 169), vouée à expliquer l'emploi avec *à* et des phrases comme *Le bord du fleuve est planté de peupliers*, où *bord* désigne une zone adjacente à la partie « bord du fleuve », nous semble donc manquer l'essentiel. D'une part, elle ne convient pas à tous les Nli et ne permet donc pas de les traiter uniformément comme des noms de lieux. Par exemple, *gauche*, *limite*, *périphérie* ne sont pas matériels, et un nom comme *avant* ne réfère pas à une zone adjacente (comparer *Le sommet de la montagne est nuageux* (Aurnague 1996 : 170) et **L'avant du bateau est houleux*). D'autre part, de nombreux noms d'objets peuvent, comme *bord* dans l'exemple cité, désigner des zones adjacentes à leurs stricts

Que l'on considère les noms de lieux comme des noms de repères terrestres ou comme de simples noms de localisateurs (tels *place, zone, endroit, lieu, etc.*), on ne peut pas ranger les Nli parmi les noms de lieux. D'une part, les référents des Nli ne sont pas nécessairement ancrés à la Terre. D'autre part, les Nli indiquant des positions (et même pour certains d'entre eux, des parties matérielles), ils ne se réduisent pas à de simples localisateurs. En effet, contrairement aux lieux, les positions existent indépendamment de toute perspective localisatrice (cf. 1.2.3.).

2.4. L'hétérogénéité des Nli

Nous avons précédemment souligné l'hétérogénéité des Nli au regard des traits de congruence ontologique et de partition. Nous tentons à présent un classement grossier des Nli selon leur nature partitive et leur origine sémantique, en partant de la distinction entre les Nli congruents, susceptibles de désigner de vraies parties, et les Nli non congruents, qui, dans leur usage de Nli, désignent principalement des zones. Dans chacune de ces deux sous-catégories on trouve des noms qui ne sont pas des noms de position.

2.4.1. Nli congruents

Parmi les Nli congruents, il y a des noms qui ont un sens positionnel et qui désignent des morceaux. Il s'agit de noms de situation et de morphologie, qui ont les trois emplois décrits ci-dessus (cf. 2.3.1.). Comme tous les noms concrets, ils peuvent servir de localisateurs, et en tant que noms de position, ils peuvent former avec *à / en* des locutions prépositionnelles. Ce sont les Nli prototypiques : *arrière, avant, bas, centre, dessous, dessus, devant, dedans, derrière, haut, base, bord, bout, fond, pointe, coin, sommet, côté, extrémité, intérieur, pourtour, contour, surface, etc.*

Ces noms sont congruents parce qu'ils renvoient à une position interne, permettant l'inclusion topologique de leur référent. Il y a une sorte de métonymie intégrée de la position pour la dénotation d'entités physiques appartenant à un ensemble, en vertu de la dépendance de la position et de la configuration, de sorte qu'une position interne conduit directement à la dénotation de parties concrètes. Pour les Nli morphologiques, la position est toujours interne, car la forme s'incarne dans la matière.

On peut ajouter à cette liste des noms plus spécifiques, qui ont un tout de prédilection, comme *façade, marge, bas-côté, bordure, versant, cime, faite, crête, frange, épice, pour les inanimés. Pour ces noms, le trait de position n'est qu'une facette sémantique. Ils renvoient en effet à des parties d'objets particuliers, avec parfois une fonction — ils s'apparentent alors aux méronymes classiques. Ils ont notamment plus d'autonomie discursive que les Nli types (cf. *J'ai heurté une bordure vs J'ai heurté un bord*). Le spectre des Nli se déploie ainsi jusqu'aux noms de parties du corps ou d'organes, comme le montre Borillo (1988 : 10). On compte parmi eux *front, pied, queue, tête, flanc, aile, sein, cœur, dos*. Ces noms n'ont pas pour origine sémantique un trait de position, à l'exception peut-être de *flanc*, auquel il est plus*

contours matériels, sans qu'il y ait de raison de les considérer comme des noms de lieux (c'est notamment le cas des contenant, comme *bol, coffre, boîte, vase*, qui ne sont pas des repères fixes). De façon générale, un lieu n'est pas en soi matériel, ni nécessairement de position connue (cf. notes 21 et 23). Il ne nous semble pas que le rapport *Nli / tout* soit de même nature que le rapport *lieu / Terre*, car ni *lieu, place, endroit*, ni *maison, fleuve, vallée, etc.* ne détiennent sémantiquement le principe de leur positionnement dans le référentiel terrestre, contrairement à *haut, devant, avant, bord* (dans le cadre de leur objet-tout).

difficile d'attribuer une fonction. En revanche, selon une évolution constatée diachroniquement et dans de nombreuses langues par Svorou (1994), ils dérivent une position de leurs traits fonctionnels, ce qui permet d'étendre leur emploi à d'autres tous²⁶. On passe ainsi de *l'aile de l'oiseau* à *l'aile de la voiture* ou *l'aile du bâtiment*. Ces Ncomp, en devenant des noms de position, subissent une part de désémantisation (**L'aile de la voiture ne fonctionne plus, est paralysée*). Il y a donc selon Svorou un processus de grammaticalisation qui, par abstractions successives, permet le passage des Ncomp aux Nli, et qui mène finalement à la formation de locutions prépositionnelles.

Les noms à tout spécifié ont tous une référence matérielle, mais on peut penser que leur catégorisation comme Nli ne concerne qu'une partie de leurs emplois : *tête* dans *la tête de l'homme* et *crête* dans *la crête de la montagne* ne sont pas vraiment des Nli. Certains, comme *pied*, conservent même une part de fonctionnalité dans leur extension à des tous inanimés (*le pied de la chaise, le pied du verre*). D'autres ne s'emploient génériquement, *i.e.* n'apparaissent comme Nli, que dans des locutions (*au sein de la ville* vs **Le sein de la ville était désert, en marge du défilé* vs **La marge du défilé a été un succès*).²⁷

2.4.2. Nli non congruents

Les Nli non congruents ne peuvent pas dénoter de morceaux. Ils ne sont pas à proprement parler partitifs. En tant que Nli, ils désignent des zones et / ou spécifient des relations de localisation (dans des emplois locutionnels).

Parmi ces noms rétifs à la caractérisation matérielle, il y a quelques noms de position, comme *milieu, périphérie, limite, frontière, dehors, extérieur* :

- (40)
- a. ??Le milieu de la table est en bois
 - b. ??Les frontières de l'objet sont métalliques
 - c. ??La limite de la forêt est plantée de bouleaux
 - d. ?La périphérie de la ville est en construction
 - e. ??L'extérieur de la boîte est plastifié

Le trait de congruence permet notamment de séparer des couples de noms voisins, comme *centre* et *milieu* :

- (41)
- a. Le centre de la cible est en liège
 - b. ??Le milieu de la cible est en liège
- (42)
- a. Le centre de la cible est abîmé
 - b. ??Le milieu de la cible est abîmé

Le milieu est une position projetée sur un objet donné, mais il n'existe pas en tant que partie matérielle, à l'inverse du centre (*Détachez le centre de la vignette* vs ??*Détachez le milieu de*

²⁶ Le choix des noms de parties du corps peut s'expliquer par anthropomorphisme (on oriente les choses comme des hommes) et par leur universalité (qui contribue ainsi à la dénotation d'une position stable, spécifiée, reconnue de tous).

²⁷ Signalons quelques cas particuliers dans la catégorie des Nli congruents. *Entrée* et *sortie* sont à la limite de la position interne et ils intègrent une certaine fonctionnalité sans être pour autant des noms à tout spécifié. *Paroi, tranche, rebord*, sont marqués par une forte matérialité et ne donnent pas lieu à des locutions prépositionnelles, marquant ainsi certaines restrictions dans la sélection de leurs compléments. *Début* et *fin* sont des noms de position issus du registre temporel (*Le début du mois était difficile* vs **Le début du convoi était rapide*) — ils sont néanmoins congruents puisque le début de N est de la même nature que N. Ils s'étendent à l'espace dans leurs emplois locutionnels.

la vignette). On peut se demander si le trait de consistance, marqué de la modalité « solide » ou « vide » (Aurnague 1991 : 136-137), est pertinent pour ce genre de noms.

La non-congruence de *milieu* est sûrement due au fait que ce nom est un composé de *mi-* et de *lieu*. *Lieu* en effet n'a pas de signification matérielle, et *mi-* donne l'instruction d'un repérage, et non de la construction d'une entité matérielle (cf. *infra*). Quant à la non-congruence de *périphérie*, *frontière*, *limite*, *dehors* et *extérieur*, elle s'explique par le fait que ces noms signifient des positions externes, ou des positions frontières : non inclus topologiquement dans le tout auquel on les rattache, leurs référents ne peuvent pas se présenter comme des parties matérielles. La frontière avec les Nle, qui sont eux aussi des noms de position non congruents, est d'ailleurs tenue (*environs*, *alentours*, *voisinage*, sont très proches de *périphérie*, *extérieur*, *dehors*).

Ces noms de position non congruents semblent tous privilégier l'emploi prépositionnel. Si certains peuvent apparaître en position de sujet (*La limite de la ville a été atteinte*, *La frontière est proche*²⁸), d'autres, comme *orée*, *lisière*, *confins*, se cantonnent à des emplois figés, essentiellement locutionnels, (**L'orée du bois n'est plus très loin*). Ces noms, qui ont perdu leurs propriétés de substantifs, sont réduits à des spécificateurs de localisation.

Les noms de position non congruents désignent ou servent à construire des zones. Mais, à cause de leur signification positionnelle, ils ne se réduisent pas à des noms de zones — de même que les Nli du type *avant* ne se réduisent pas à des noms de morceaux. Leur origine sémantique est, synchroniquement, la position, et la référence à des morceaux ou des zones en est déduite, selon le caractère interne ou externe de la position. Pour tous ces noms, le trait de partition n'est donc pas sémantiquement premier.

On trouve cependant parmi les Nli non congruents des noms qui ne se définissent pas par le sens de position. Il s'agit pour l'essentiel de noms géométriques et de noms de direction.

Parmi les noms géométriques, on a *angle*, *périmètre*, *superficie*, *diagonale*, *circonférence*, *étendue*, *hauteur*, *largeur*, *longueur*, *profondeur*, *épaisseur*. Ces noms ne désignent ni des parties ni des morceaux :

- (43) a. *La hauteur de l'immeuble est en verre
b. *La longueur du bâtiment a été détruite
c. *L'épaisseur de la boîte est en bois
d. *Le périmètre du jardin est constitué d'une haie

Ici encore, le trait de consistance (marqué par exemple comme solide pour *longueur* (Aurnague 1991 : 279) est non pertinent, voire contradictoire. Ainsi, *angle* et *superficie* se distinguent respectivement de *bord* et *surface* par leur non-matérialité :

- (44) a. Le coin de la table est en bois / fendu
b. ??L'angle de la table est en bois / fendu
- (45) a. Ce produit ne convient pas aux surfaces vernies
b. *Ce produit ne convient pas aux superficies vernies

Les noms géométriques désignent des parties abstraites, des « contenus non autonomes », selon la terminologie de Husserl. Ce sont des noms de dimensions, de longueurs ou de superficies, et ils peuvent être sujets de *être de + mesure* (*La circonférence de la pièce est de 5 cm* vs **Le fond de la bouteille est de 5 cm*). En outre, ces noms ne se combinent pas

²⁸ *Frontière* a toutefois la particularité d'avoir un tout spécifié, à l'instar de *bordure*, *cime*, etc.

avec *à*²⁹, et n'entrent pas dans la formation de locutions prépositionnelles — quelques-uns d'entre eux sont associés à *en*, mais plutôt comme adverbes (*en profondeur*, *en hauteur*).

Ces noms ne sont donc pas d'origine positionnelle. Ils ont en commun avec la position, par leur aspect relationnel et leur caractère abstrait, d'être fortement liés à un objet. Spécifiés dans une configuration donnée, ils peuvent devenir des repères localisateurs, et désigner des zones. Mais ils ne sont Nli que dans leurs emplois prépositionnels. Ils ne peuvent donc pas se définir comme des noms de zones.

Notons ici que *mi-hauteur*, *mi-longueur*, *mi-largeur*, etc. ne connaissent pas la versatilité des noms de dimension, se cantonnant à la désignation de repères internes, notamment dans l'emploi absolu avec *à* (*à mi-hauteur*, *à mi-longueur*). On ne dira pas en effet : **La mi-longueur de la table est trop courte*, ??*La mi-longueur est de 15 cm*. On peut remarquer, en rapprochant ces noms de *milieu*, que les composés en *mi-* engagent la position et le rôle de localisateur, plutôt que la référence substantielle (cf. *à mi-cuisse*, *à mi-parcours*).

Les noms de directions, enfin, sont les noms qui, comme *droite*, *gauche*, *nord*, *sud*, *est*, *ouest*, sont susceptibles de renvoyer à des orientations, évaluées à partir d'un site donné.

Les noms de points cardinaux sont compatibles avec certains prédicats matériels, lorsque le tout est un territoire (*Le nord du pays est en reconstruction*, *Le sud de la ville a été bombardé*). Nous ne les estimons pas pour autant congruents car, en tant que directions absolues, ils ont leur nature propre ; ils sont relativement autonomes et peuvent s'employer sans complément — *Le soleil se lève à l'est*, *perdre le nord*. De plus, comme *droite* et *gauche*, ils désignent difficilement des parties concrètes d'objets matériels :

- (46) a. *Le nord du bâtiment a été repeint
b. *La gauche de la façade a été refaite

Pour désigner des parties orientées, ils privilégient plutôt la forme adjectivale, jointe à un méronyme :

- (47) a. La partie nord du bâtiment a été repeinte
b. La partie gauche de la façade a été refaite

Les directions se rapportent à un site non pas forcément comme à un tout, mais comme à un point de départ d'une orientation externe (*à gauche de Pierre*, *au sud de la ville*) ; elles se combinent particulièrement bien avec *vers*, sans complément du nom (*Je vais vers le nord*). Caractérisés par leurs traits directionnels, *gauche*, *droite*, *nord*, *sud* ne pas des noms de position. Toutefois, ils peuvent être topologiques et référer à des zones positionnées (*sur la gauche de l'église*, *dans le nord de la France*), en vertu d'une métonymie qui consiste à assimiler la direction à ce qu'elle pointe. *L'ouest de la France* désigne ainsi « la partie de la France orientée vers l'ouest », comme le note Borillo (1999 : 59). Les noms de direction sont donc Nli dans certains de leurs emplois du type (ii) et (iii).

On peut ranger ici *amont*, *aval*, *bâbord* et *tribord* qui s'emploient essentiellement dans des locutions (**L'amont de la rivière a quitté son lit*, **L'amont de la rivière est inaccessible*). A l'instar de *gauche*, *droite*, *nord*, *sud*, ces noms instruisent un double emploi de la locution, directionnel et statique (*Vire à bâbord*, *Il repart en amont* vs *Un incendie s'est déclaré à bâbord*, *Il y a deux péniches en amont*). Notons que les expressions *en amont*, *en aval*, *à bâbord*, *à tribord*, parce qu'elles spécifient leur site, peuvent ou doivent se passer de nom de tout.

²⁹ On a une exception avec *à hauteur* : *à hauteur d'homme*, *à hauteur de 55 %*. Dans ce cas, *hauteur* ne signifie plus une étendue ou une mesure, mais plutôt un repère, « au terme » de la hauteur.

On peut également rapprocher des noms de directions les noms qui, comme *endroit / envers, recto / verso, revers*, désignent des orientations intrinsèques, en lien direct avec la configuration de l'objet auxquels ils se rapportent. Ces noms, qui peuvent parfois, par métonymie, désigner des entités matérielles, constituent un regard orienté sur les parties de l'objet, plus qu'une description de l'essence de ces parties.³⁰

CONCLUSION

On ne peut pas unifier l'ensemble des noms étiquetés comme Nli par le type de partition qu'ils opèrent, car certains Nli désignent des parties matérielles d'objets, tandis que d'autres se cantonnent à la dénotation de zones de localisation. La forme de partition impliquée par ces noms n'apparaît pas comme un élément essentiel de leur définition, et certains Nli ont des emplois qui n'expriment aucune partition concrète — c'est le cas notamment des noms géométriques. Le sens des Nli se décrit en effet par la spécification d'une position, ou, pour les Nli « accidentels », par des traits de direction, de dimension et de fonction, plutôt que par des caractéristiques de localisation ou de partition. Cette diversité sémantique explique l'hétérogénéité référentielle des Nli. Pour les Nli canoniques, c'est le caractère interne ou externe de la position qui détermine la (non-)congruence ontologique du référent, et donc le type de « partition » dénoté.

On pourrait voir dans cette diversité sémantique une structure lexicale en ressemblance de famille, si pour chaque nom concerné, le trait de localisateur interne était une caractéristique sémantique essentielle. Mais la catégorisation comme Nli ne relève pas du même niveau de description sémantique pour tous les noms. Si les noms signifiant des positions, notamment des positions internes, peuvent sembler visés dans leur essence sémantique par le trait *Nli*, pour d'autres (*cœur, longueur, marge, nord*, etc.), cette caractérisation paraît secondaire, sinon contingente.

Le trait *Nli* ne renvoie-t-il pas alors à une simple facette du sens des noms étudiés ? Autrement dit, ne peut-on pas supposer une certaine polysémie des noms de dimension, de direction et de parties fonctionnelles qui sont susceptibles de s'employer comme Nli ? Une telle hypothèse est difficile à défendre, car d'une part, le rôle de localisateur interne est contingent, et il se réduit à des conditions très spécifiques — uniquement dans des syntagmes, voire des locutions, prépositionnels. D'autre part, de nombreux noms, dont des Ncomp, peuvent jouer le rôle de localisateurs internes, sans pour autant être caractérisés comme Nli (cf. 1.1.). Si on veut pointer une polysémie des « Nli accidentels », il vaut mieux la fonder sur le sens de position, car celui-ci non seulement se présente comme une caractérisation sémantique nécessaire, mais encore, donne l'instruction d'une configuration locative.³¹

³⁰ Signalons quelques Nli inclassables. *Biais* s'emploie rarement comme Nli, mais plutôt dans des locutions adverbiales (*en biais, de biais*) et hors relation de localisation interne (*par le biais de N*). *Axe* est à la fois géométrique (*un axe de 10 cm*) et compatible avec une certaine matérialité (*La tête de l'objet pivote sur un axe en métal*). *Moitié* est quantificateur, il a essentiellement un sens partitif. *Naissance* désigne un événement inaugural — peut-être faut-il le considérer comme un méronyme de *vie*, du type caractéristique / activité (Winston & al. 1988 : 426) — dont on peut déduire une information de position (*à la naissance du cou*). *Borne, ceinture et fil* peuvent renvoyer à des objets autonomes ; ils ne sont donc pas nécessairement relationnels. Quant à *apogée*, il s'applique à des époques, indiquant une position temporelle, mais n'a pas d'emploi spatial.

³¹ Il faudrait étudier en détail l'hypothèse d'une polysémie pour chaque type de Nli contingents. Pour les noms géométriques et les noms de direction, on ne voit pas vraiment la nécessité de postuler l'existence d'un sens positionnel distinct du sens premier, tant les emplois positionnels et directionnels / dimensionnels semblent proches — *longueur* dans ses emplois prépositionnels ne nous paraît pas fondamentalement différent de *longueur* comme nom de dimension. Pour les noms à tout spécifié, comme *cime, crête, marge* ou *façade*, la position semble présente dès l'origine sémantique. La présence de ces noms dans des locutions s'explique par une sorte d'abstraction sémantique (on fait abstraction du tout spécifié et de la fonction, s'il y en a une, pour

Les Nli ne forment donc pas une classe lexicale cohérente. Il s'agit en effet d'un ensemble d'usages de noms relationnels qui peuvent, dans certaines conditions, préciser une localisation. Au sein de cet ensemble disparate, on peut considérer l'existence d'une classe homogène de noms de position interne.

C'est finalement dans la formation de locutions prépositionnelles que l'hétérogénéité des Nli s'efface le plus. Les Nli perdent alors leurs spécificités référentielles et certaines de leurs propriétés sémantiques, pour devenir de simples indicateurs de relations, ce qui permet l'extension de leur champ d'application. La contrainte matérielle sur le tout peut disparaître, permettant aux locutions de s'employer avec des sites abstraits (*à la pointe du progrès, au cœur du problème, au sommet de son art*, etc.). Dans ce sens, on peut rapprocher les Nli de noms comme *seuil, issue, terme, intersection*, etc., qui ne figurent pas dans la liste des Nli, mais qui sont eux aussi susceptibles de désigner des positions et de former des locutions prépositionnelles avec *à*.

BIBLIOGRAPHIE

- AURNAGUE M., 1989, « Catégorisation des objets dans le langage : les noms de localisation interne », *Cahiers de grammaire* 14, 3-21.
- AURNAGUE M., 1991, *Contribution à l'étude de la sémantique formelle de l'espace et du raisonnement spatial: la localisation interne en français, sémantique et structures inférentielles*, Thèse Université Paul Sabatier, Toulouse.
- AURNAGUE M. & VIEU L., 1993, « A three level approach of the semantics of space », in C. Zelinski-Wibbelt (éd.), *The semantics of prepositions: from mental processing to the natural language processing*, Mouton de Gruyter, Berlin, 393-439.
- AURNAGUE M., 1996, « Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français », *Cahiers de lexicologie* 69, 159-192.
- BORILLO A., 1988, « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne », *Cahiers de grammaire* 13, 3-22.
- BORILLO A., 1992, « Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français », in L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz (eds), *Hommage à Nicolas Ruwet*, Communication et Cognition, Gand, 176-190.
- BORILLO A., 1998, *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- BORILLO A., 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Langages* 136, 53-75.
- CRUSE D.A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CRUSE D.A., 1996, « La signification des noms propres de pays en anglais », in Rémi-Giraud S. et Rétat P. eds, *Les mots de la nation*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 93-102.
- CRUSE D.A., 2000, *Meaning in language. An introduction to semantics and pragmatics*, New York, Oxford University Press.
- FRANCKEL J.-J., 1993, « Il y a lieu de prendre place dans un endroit facilement localisable », *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé : mélanges offerts à Janine Bouscaren*, Paris, Ophrys, 209-221.
- HONESTE M.-L., 1996, « La notion d'espace en français, à travers l'étude de quelques mots de très haute fréquence », colloque international : *La notion*, Université Diderot, Paris VII, Paris, Ophrys, 290-296.
- HUSSERL E., 1913, *Recherches logiques*, tome 2, Deuxième partie, Paris, PUF (1961).
- HUSSERL E., 1934, « L'arche-originaire Terre ne se meut pas », in *La Terre ne se meut pas*, Paris, Editions de Minuit (1989), 11-29.

focaliser sur la position), plus que par une réelle polysémie. Les noms de parties du corps sont ceux qui sont le plus vraisemblablement bisémiques, car leurs références fonctionnelle et positionnelle sont bien distinctes (cf. *la tête de l'homme vs la tête de l'épingle*).

- HUYGHE R., (à paraître), « Entre localisation et partition, le cas d'*endroit* », Actes du colloque *La partition*, Strasbourg 2003.
- KLEIBER G., 1990, *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- KLEIBER G., 1997, « Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives », *Verbum* XIX, 25-66.
- KLEIBER G., 1999, « Anaphore associative et relations partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue Française* 122, 70-100.
- MILNER J.-C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MILSARK G., 1977, « Towards an explanation of certain peculiarities of the existential construction in english », *Linguistic Analysis* 3 : 1-29.
- SVOROU S., 1994, *The grammar of space*, Benjamins, Amsterdam.
- TAMBA I., 1994, « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues* 7, 64-85.
- VAN DE VELDE D., 2000, « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique*, 15, 35-45.
- VANDELOISE C., 1986, *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.
- VANDELOISE C., 1988, « Les usages spatiaux de la préposition à », *Cahiers de Lexicologie* 53, 119-148.
- VANDELOISE C., 1996, « La méronomie, l'inclusion topologique et la préposition *dans* », *Faits de langue* 7, 81-90.
- VIEU L., 1991, *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : Une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*, Thèse Université Paul Sabatier, Toulouse.
- WINSTON M., CHAFFIN R. & HERRMANN D., 1987, « A taxonomy of part-whole relations », *Cognitive Science* 11, 417-444.